

# SOCIAL ECONOMY EUROPE MEMORANDUM POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

## 2009

Pour la reconnaissance des entreprises  
de l'économie sociale au niveau européen

**SOCIAL ECONOMY EUROPE** est, depuis 2000, l'organisation coupole représentant les entreprises de l'économie sociale au niveau européen auprès des institutions européennes.

Les membres de SOCIAL ECONOMY EUROPE sont les organisations internationales et européennes représentatives des quatre « familles » de l'économie sociale (les fondations, les coopératives, les associations et les mutuelles), des organisations représentant l'économie sociale au niveau national et des organisations européennes de réseau travaillant dans le domaine de l'économie sociale.

Les entreprises de l'économie sociale doivent bénéficier d'un environnement législatif et réglementaire qui prenne pleinement en compte leurs caractéristiques, leur permettant d'être sur le même pied d'égalité avec toutes les autres entreprises en matière de concurrence.

Les entreprises de l'économie sociale représentent 10% de l'ensemble des entreprises européennes, soit 2 millions d'entreprises ou 6% de l'emploi total.

Parmi les avantages de l'économie sociale en période de turbulence économique, c'est leur capacité à apporter de la stabilité.



### **SOCIAL ECONOMY EUROPE invite le parlement européen à :**

- appliquer les recommandations contenues dans le rapport d'initiative du Parlement Européen sur l'économie sociale, adopté à une large majorité le 19 février 2009 (P6\_TA(2009)0062) ;
- garantir la reconduction de l'intergroupe économie sociale au cours de la nouvelle législature ;
- assurer un cadre légal sécurisé pour l'économie sociale grâce à l'adoption de trois nouveaux statuts européens: pour les fondations (une étude de faisabilité a récemment été publiée et une consultation publique à été lancée par la Commission Européenne), pour les mutuelles (7 rapports parlementaires appellent à la réouverture des travaux sur cette question) et pour les associations ;
- reconnaître la spécificité du mode d'entreprendre des entreprises de l'économie sociale dans l'application des règles de la concurrence car la plupart d'entre elles sont, comme toutes entreprises, soumises aux réglementations européennes ;
- intégrer les entreprises de l'économie sociale dans toutes les mesures de soutien au développement entrepreneurial et à la coopération entre différents acteurs économiques, tels que les partenariats public-privé ;
- encourager, dans tous les programmes et initiatives européennes concernés, la mise en place de partenariats institutionnels durables entre les entreprises de l'économie sociale et les autorités locales, régionales et nationales afin de permettre le développement de stratégies et de politiques communes et la création de nouveaux modèles de bonne gouvernance ;

- promouvoir l'utilisation de nouveaux indicateurs économiques et sociaux qui permettraient de mettre en valeur l'impact des entreprises de l'économie sociale sur la cohésion économique, sociale et environnementale;
- prendre en compte les meilleures pratiques des entreprises de l'économie sociale en terme de responsabilité sociale des entreprises et promouvoir les entreprises d'économie sociale comme des modèles dans ce domaine;
- soutenir les Etats Membres en ce qui concerne les services d'intérêt général, y compris les services sociaux d'intérêt général, en promouvant la qualité, en assurant que les besoins des usagers sont couverts et en utilisant la méthode du faisceau d'indices ;
- soutenir l'introduction d'initiatives en faveur de l'économie sociale au niveau européen;
- reconnaître les entreprises de l'économie sociale dans toutes les législations, les politiques, les financements et les programmes au niveau européen;
- renforcer la coopération entre la Commission Européenne et la catégorie «économie sociale» du Comité Economique et Social Européen ;
- supporter la création de registres statistiques nationaux des entreprises de l'économie sociale, établir des comptes satellites nationaux par secteur institutionnel et par branche d'activité, et permettre la collecte de ces données par Eurostat.

### **SOCIAL ECONOMY EUROPE,**

en tant que coupole européenne représentant les entreprises de l'économie sociale appelle l'Union Européenne à engager un dialogue fructueux sur l'économie sociale. Ce dialogue doit inclure les organisations sectorielles et intersectorielles de l'économie sociale.



Rue Saint Jean 32-38  
B-1000 Bruxelles  
Tel: + 32 2 515 06 61  
Fax: + 32 2 515 05 06

contact@socialeconomy.eu.org  
www.socialeconomy.eu.org

En période de crise économique, l'économie sociale apporte de précieuses solutions dans des domaines tels que l'emploi et la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois de qualité, la formation tout au long de la vie et l'accès à des services de qualités pour tous.

Tout au long de l'histoire, l'économie sociale a participé à la création et au maintien de l'emploi, en ce compris dans des secteurs et des entreprises en difficulté.

### **Les membres de SOCIAL ECONOMY EUROPE sont :**

- **AMICE** (Association des assureurs mutuels et des coopératives d'assurance en Europe)
- **AIM** (Association Internationale de la Mutualité)
- **CEDAG** (Comite Européen Des Associations d'intérêt Général)
- **Cooperatives Europe** (Organisation transectorielle représentant les coopératives en Europe)
- **CEGES** (Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements d'Economie Sociale)
- **CEPES** (Confédération Espagnole des Entreprises de l'Economie Sociale)
- **EFC** (Centre Européen des Fondations)
- **ENSIE** (Réseau Européen des Entreprises Sociales et d'Insertion)
- **FEDES** (Fédération Européenne des Employeurs Sociaux)
- **REVES** (Réseau Européen des Villes et Régions de l'Economie Sociale)